Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

JPM Global Macro Balanced C (acc) - EUR

une Classe d'Actions de JPMorgan Investment Funds – Global Macro Balanced Fund

un Compartiment de JPMorgan Investment Funds LU0079555297

Ce compartiment est géré par JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement : Le Compartiment vise à offrir une appréciation du capital supérieure à celle de son indice de référence en investissant essentiellement dans des titres du monde entier et en ayant recours à des instruments financiers dérivés le cas échéant.

Politique d'investissement : Le Compartiment investira au moins 67% de ses actifs (hors liquidités et quasi-liquidités), directement ou par le biais d'instruments financiers dérivés, dans des titres de créance émis ou garantis par des gouvernements ou leurs agences et dans des actions du monde entier.

Le Compartiment peut également détenir de la dette d'entreprise.

Les émetteurs des titres peuvent être établis dans un quelconque pays, y compris sur les marchés émergents.

Le Gestionnaire financier pourra moduler les allocations d'actifs en fonction des conditions du marché et le Compartiment pourra investir entre 10 et 50% de ses actifs (hors liquidités et quasi-liquidités) dans des actions et entre 50 et 90% de ses actifs (hors liquidités et quasi-liquidités) dans des titres de créance, y compris des obligations convertibles.

Le Compartiment peut investir dans des titres de catégorie inférieure à « investment grade » et des titres non notés. Toutefois, les titres de créance afficheront généralement une qualité de crédit moyenne correspondant à la catégorie « investment grade » selon les critères d'une agence de notation indépendante telle que Standard & Poor's.

Le Compartiment utilise un processus d'investissement fondé sur la recherche macroéconomique pour identifier les opportunités et les thèmes d'investissement à l'échelle mondiale. Afin de dynamiser les rendements, le Gestionnaire financier adopte une approche flexible de l'allocation d'actifs et peut avoir recours à des positions longues et courtes (par le biais d'instruments financiers dérivés) de manière à adapter ses allocations en fonction des circonstances de marché et des opportunités. Par conséquent, il se peut que l'exposition nette (longue ou courte) du Compartiment à certains marchés, secteurs ou devises varie de manière ponctuelle.

Le Compartiment pourra utiliser des instruments financiers dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Ces instruments peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

A des fins de couverture ou de gestion efficace de portefeuille, l'exposition nette du Compartiment peut dépasser 100%.

Si la devise de référence du Compartiment est l'EUR, cela n'empêchera pas pour autant certains actifs d'être libellés dans d'autres devises. L'exposition en devises pourra faire l'objet d'une couverture.

Rachats et liquidité : Dans des conditions de marché normales, le Compartiment offrira une liquidité quotidienne et ses Actions pourront être rachetées sur simple demande.

Gestion discrétionnaire : Le Gestionnaire financier est libre d'acheter et vendre des titres pour le compte du Compartiment dans le respect des limites fixées dans ses Objectif et politique d'investissement.

Indice de référence : L'indice de référence de la Classe d'Actions est le 70% JPM Government Bond Index Global (Total Return Gross) Hedged to EUR/ 30% MSCI World Index (Total Return Net) Hedged to EUR.

L'indice est un point de référence par rapport auquel la performance de la Classe d'Actions peut être évaluée. La composition du portefeuille du Compartiment présentera des similitudes avec celle de son indice de référence.

Traitement des dividendes : Cette Classe d'Actions ne distribue pas de dividendes.

Si vous souhaitez des explications à propos de certains termes utilisés dans ce document, veuillez vous reporter au glossaire mis à votre disposition sur www.jpmorganassetmanagement.com

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité historique de la Valeur liquidative de la Classe d'Actions au cours des cinq dernières années et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ladite Classe.

La catégorie de rendement et de risque affichée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ? Cette Classe d'Actions est associée à la catégorie 3 car sa Valeur liquidative a enregistré des fluctuations de faible à moyenne amplitude par le passé.

Autres risques importants :

- La valeur de votre investissement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas votre capital de départ.
- Les cours des actions peuvent augmenter ou diminuer en fonction de la performance de sociétés individuelles et des conditions de marché.
- Les titres de créance peuvent être soumis à d'importantes fluctuations de cours dictées par l'évolution des taux d'intérêt, ainsi que par la qualité de crédit de leur émetteur. Ces risques sont plus marqués dans le cas de la dette émergente et des titres de catégorie inférieure à « investment grade ».
- En outre, les marchés émergents peuvent être sujets à des risques accrus, liés notamment à des normes moins avancées en matière de conservation d'actifs et de règlement des transactions, à une volatilité plus forte et à une liquidité moindre que les titres des marchés développés.
- Les obligations convertibles sont soumises aux risques de crédit, de taux d'intérêt et de marché susmentionnés associés à la fois aux obligations et aux actions, ainsi qu'aux risques spécifiques aux titres convertibles. Les obligations convertibles peuvent également s'avérer moins liquides que les actions sous-jacentes.
- Le Compartiment a recours à des instruments financiers dérivés à des fins d'investissement. Les cours des instruments financiers dérivés peuvent être volatils et peuvent entraîner des gains ou des pertes supérieur(e)s au montant initialement requis pour établir une position sur l'instrument dérivé. La Société de gestion est tenue de renseigner à l'Annexe III du Prospectus le montant de l'exposition notionnelle brute des instruments financiers dérivés auxquels elle a recours (y compris ceux utilisés à des fins de couverture ou de gestion efficace de portefeuille) en tant que levier escompté. Ce chiffre n'indique pas cependant si l'instrument accroît ou réduit le risque d'investissement et il ne saurait dès lors être considéré comme représentatif du niveau global du risque d'investissement du Compartiment.
- Certains instruments financiers dérivés négociés en Bourse peuvent s'avérer illiquides, et il se peut donc qu'il soit nécessaire de les conserver jusqu'à maturité. Cela peut avoir un effet négatif sur le rendement du Compartiment.
- La vente de titres à découvert peut être sujette à une évolution du cadre réglementaire et les pertes résultant des positions vendeuses peuvent être illimitées.

- Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact négatif sur la performance de votre investissement. La couverture du risque de change visant, le cas échéant, à minimiser les effets des mouvements de devises peut ne pas donner les résultats escomptés.
- Des informations plus détaillées concernant les risques figurent à l'Annexe IV « Facteurs de risque » du Prospectus.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0,75 %

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance : Néant

- Les frais d'entrée et de sortie mentionnés correspondent à une valeur maximum et les investisseurs peuvent payer un montant moins élevé. Pour plus d'informations au sujet des frais, veuillez contacter votre conseiller financier ou le distributeur ou vous reporter à l'addendum du Prospectus correspondant à votre pays.
- Une commission de conversion plafonnée à 1% de la Valeur liquidative des Actions de la nouvelle Classe d'Actions pourra être appliquée.
- Le pourcentage des frais courants reflète les frais de l'exercice précédent au novembre 2017 et peut varier d'un exercice à l'autre.
- Les frais prélevés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Classe d'Actions, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.
- Pour plus d'informations sur les frais et, plus particulièrement, sur les modalités de calcul de la commission de performance, veuillez vous référer à la rubrique « Administration, frais et charges » du Prospectus.

Performances passées

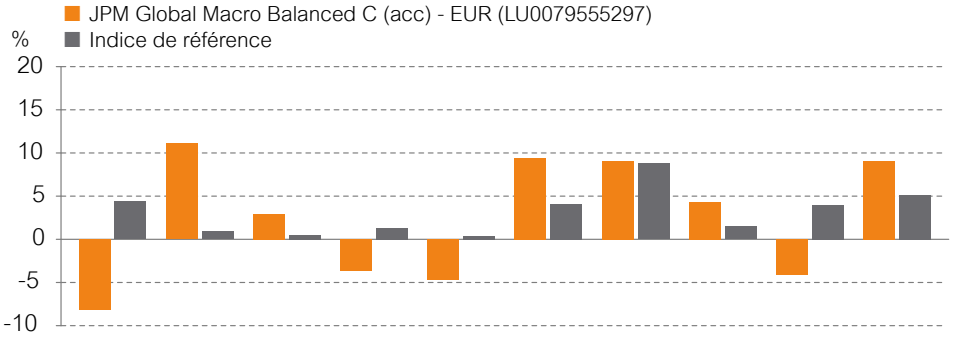

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	-8,2	11,1	2,9	-3,7	-4,7	9,4	9,1	4,3	-4,1	9,1
	4,4	0,9	0,5	1,3	0,4	4,1	8,8	1,5	4,0	5,1

1

- Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.
- Les chiffres de performance, exprimés en EUR, incluent les taxes, frais courants et coûts de transaction au niveau du portefeuille mais pas les frais d'entrée et de sortie.
- L'absence d'indication relative à la performance passée signifie que les données disponibles pour l'année concernée étaient insuffisantes pour fournir une performance.
- Date de lancement du Compartiment : 1995.
- Date de lancement de la Classe d'Actions : 1997.

1 Ces performances ont été réalisées dans des circonstances qui pourraient ne plus être d'actualité.

Informations pratiques

Dépositaire : Le dépositaire désigné par le fonds est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement une copie du Prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel en anglais, français, allemand, italien, portugais et espagnol ainsi que la dernière Valeur liquidative et les Prix de souscription et de rachat via internet (www.jpmorganassetmanagement.com), par e-mail adressé à fundinfo@jpmorgan.com ou par écrit auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Politique de rémunération : La Politique de rémunération de la Société de gestion est disponible sur le site http://www.jpmorganassetmanagement.lu/emea-remuneration-policy. Elle détaille la méthode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que les responsabilités et la composition du comité qui supervise et contrôle cette politique. Vous pouvez vous en procurer une copie gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Fiscalité : Le Compartiment est soumis au régime fiscal luxembourgeois. Cela peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Mentions légales : La responsabilité de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

La SICAV JPMorgan Investment Funds est constituée de différents Compartiments, chacun composé d'une ou plusieurs Classes d'Actions. Ce document correspond à une Classe d'Actions spécifique. Le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour la SICAV JPMorgan Investment Funds dans son intégralité.

Le Compartiment fait partie de JPMorgan Investment Funds. Conformément au droit luxembourgeois, chaque Compartiment n'est responsable que de ses propres engagements. Autrement dit, les actifs d'un Compartiment ne pourront servir à désintéresser un créditeur ou une quelconque autre partie au titre d'un autre Compartiment.

Conversion entre Compartiments : Les investisseurs peuvent demander une conversion en Actions d'une autre Classe d'Actions (à l'exception des Classes d'Actions T ou F) du Compartiment ou d'un autre Compartiment de la SICAV JPMorgan Investment Funds pour autant que les conditions d'éligibilité et de participation minimum soient respectées. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la section « Souscription, rachat et conversion d'Actions » du Prospectus.